



## Hausse des tarifs d'électricité

PHOTO D'ARCHIVES



# ANDRÉ CAILLÉ D'ACCORD

**L'ancien patron d'Hydro-Québec, André Caillé, applaudit la décision du gouvernement Charest d'augmenter les tarifs d'électricité afin de réduire la dette cumulée du Québec.**



**MICHEL  
VAN DE WALLE**

vandewalle@ruefrontenac.com

« C'est intelligent », a répondu M. Caillé à Rue Frontenac lorsque interrogé sur l'une des mesures les plus controversées du budget que vient de déposer le ministre des Finances, Raymond Bachand. M. Caillé assistait à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale, dont il est l'un des administrateurs.

Selon M. Caillé, la dette du Québec est « trop élevée ». « On sait ce que ça fait, le fardeau de la dette. On n'aurait pas cinq ou six milliards de dollars à payer

chaque année (s'il n'y avait pas autant de dette accumulée) », rappelle-t-il.

À son avis, la décision d'utiliser l'électricité pour atténuer le problème de la dette va en quelque sorte de soi. « J'ai toujours dit que notre plus grande richesse, c'est l'électricité. Et notre plus gros problème, c'est la dette. »

Le ministre Bachand a décidé d'augmenter d'un cent sur une période de quatre années à compter de 2014 le tarif s'appliquant aux kilowattheures contenus dans le « bloc patrimonial ». Ce tarif sera ensuite indexé à l'inflation à compter de 2018. Le revenu de 1,6 milliard de dollars additionnels qui sera ainsi empoché ira gonfler le Fonds des générations, qui fait contrepoids à la dette cumulée du gouvernement du Québec.

### Pas de « choc tarifaire »

Selon M. Caillé, la façon de procéder annoncée par le ministre Bachand permettra d'éviter un « choc tarifaire ».

Le « bloc patrimonial », rappelés-le, est constitué des premiers 165 milliards de kilowattheures que produit Hydro-Québec. Dans la foulée de la création de la Régie de l'énergie, il y a une dizaine d'années, le gouvernement avait décrété que cette électricité de base ne pourrait être vendue à plus de 2,79 cents le kilowattheure, un « héritage » qui assure aux Québécois de payer les tarifs parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Quand il était encore à la tête d'Hydro, à la fin de 2004, M. Caillé avait évoqué l'idée de « dégeler » le tarif du bloc patrimonial. Cela, disait-il en substance, permettrait à Hydro d'accroître ses profits, de verser plus de dividendes au gouvernement et de contribuer ainsi à assurer les services publics.

M. Caillé est actuellement consultant et siège à quelques conseils d'administration. Après son départ d'Hydro, il avait frayé avec l'Action démocratique du Québec, et certains lui avaient prêté l'intention d'en être candidat, ce qu'il n'a finalement jamais été.

À LIRE SUR  
ruefrontenac.com

Politique | Yves Chartrand

### Charest «taxe comme il respire», accuse Marois

Le lendemain de veille a été plutôt agité pour le gouvernement. Comme il fallait s'y attendre, péquistes et adéquistes sont tombés à bras raccourcis sur le budget « fondateur » du gouvernement de Jean Charest, ...

Justice | David Santerre

### Dany Villanueva minimise la portée de son affiliation à un gang de rue

Ironisant sur le fait que Dany Villanueva pourrait pratiquement être qualifié de « témoin expert » en matière de gangs de rue, l'avocat de la Ville de Montréal a tenté avec plus ou moins de succès de lui faire expliquer la structure hiérarchique et le compliqué processus d'affiliation et de désaffiliation du gang des Rouges.

International | Valérie Dufour

### Plus de 700 personnes exécutées dans 18 pays en 2009

Même si la tendance mondiale est à l'abolition de la peine de mort, Aministie internationale déplore l'exécution de 714 personnes dans 18 pays en 2009.

## Autoroute Bonaventure La Société du Havre devra refaire ses devoirs

Dans un rapport publié mercredi, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) renvoie la Société du Havre à sa table à dessin, lui recommandant un projet modifié intégrant des voies consacrées au transport collectif à l'intérieur même de l'autoroute Bonaventure, rendant ainsi caduque l'idée d'un corridor destiné aux autobus dans la rue Dalhousie.



Tout en retenant l'idée de réaménager l'autoroute en boulevard urbain, le rapport de consultation propose une version sans îlots centraux construits, ce qui permettrait de regrouper les voies destinées au transport collectif à l'intérieur même de l'emprise de l'actuelle autoroute.

L'avant-projet de la Société du Havre mise plutôt sur l'aménagement d'un boulevard comportant des îlots centraux destinés au développement résidentiel et commercial, et l'implantation d'un corridor réservé exclusivement aux autobus à l'extérieur du nouveau boulevard projeté, soit dans la rue Dalhousie. Un corridor vivement critiqué par la majorité des participant aux consultations publiques, certains qualifiant même le projet ainsi scindé en deux « d'autoroute dégoulinée ».

« Le développement des îlots centraux envisagé par la SHM apparaît comme plus incertain, compte tenu principalement du surplus de terrains disponibles dans les zones avoisinantes ou dans le centre-ville et des contraintes découlant de l'emplacement des îlots », indique le rapport.

L'OCPM s'inquiète de plus de la sécurité, de la qualité de l'air et de la convivialité qu'on y retrouverait, jugeant que le bruit et les particules fines dans l'air risqueraient de dépasser les normes établies.

### Transport collectif

En se basant sur des idées de la Société de transport de Montréal (STM), l'OCPM recommande de créer un boulevard urbain incluant notamment des mesures préférentielles pour autobus dans les rues Wellington, Duke, Nazareth et University, dont des voies réservées et des feux prioritaires. « Du point de vue de la commission, il est souhaitable de regrouper les modes de transport collectif et individuel dans un corridor unique d'entrée de ville et d'en aménager les abords, sur la base d'objectifs favorisant la qualité du cadre de vie des quartiers limitrophes et la réconciliation territoriale de ces derniers », souligne le rapport.

Puisque le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure s'intègre avec plusieurs autres grands projets de transport en gestation, tels la réfection du pont Champlain et le train rapide de la Rive-Sud (SLR), la commission recommande de plus à la Ville de prendre l'initiative de d'élaborer le plus rapidement possible une véritable stratégie métropolitaine du transport collectif qui permettrait, notamment, de mettre en œuvre plus à fond le plan de transport de Montréal.

L'OCPM recommande aussi de réévaluer avec le ministère des Transports la pertinence de maintenir la jonction du boulevard Bonaventure avec l'autoroute Ville-Marie.

« Leur conservation pourrait induire une circulation de transit non négligeable depuis et vers la Rive-Sud, indique le rapport. Cette circulation de transit risque de se révéler inconciliable avec la vocation du boulevard d'entrée de ville. »

### La SHM « finalisera son projet »

Vision Montréal et Projet Montréal ont salué le rapport de l'OCPM



déposé ce mercredi, parlant d'une « victoire du bon sens ».

Du côté de la Ville de Montréal, qui affirme recevoir positivement les recommandations, on maintient le cap sur l'idée de construire sur les îlots centraux.

« Même si la conjoncture économique actuelle ne se prête pas nécessairement à la construction de grands édifices, il est important de protéger l'avenir en ce qui concerne particulièrement l'îlot central, qui pourrait être au départ aménagé en espace publique », a dit Richard Bergeron, responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la Ville de Montréal lors d'un point de presse.

À la SHM, on accepte l'idée « en attendant que le développement immobilier prévu sur ceux-ci (les îlots), au cours des 20 prochaines années, se concrétisent. »

Pour ce qui est de la proposition de mettre de côté le corridor Dalhousie, réservé exclusivement aux autobus, la Ville assure qu'elle va étudier la question.

La Direction générale a d'ailleurs reçu le mandat d'analyser conjointement avec la SHM les recommandations de l'Office en matière de transport en commun et de transit avec la Rive-Sud.

« La Société du Havre a été porteuse de ce projet depuis le début et nous ne pouvons que la remercier du travail exceptionnel qui a été accompli. Et c'est ensemble que nous allons continuer le travail », a annoncé le chef de Projet Montréal et membre du comité exécutif Richard Bergeron en après-midi.

En matinée, Sophie Thiébaud,

porte-parole élue de Saint-Henri-La-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles pour Projet Montréal, demandait plutôt à la Ville de reprendre le leadership du projet laissé à la SHM au cours des dernières années.

### Insertion et patrimoine

L'OCPM, qui souhaiterait une meilleure insertion du projet dans le milieu, recommande à la Ville de Montréal d'entreprendre un processus de concertation avec les arrondissements concernés pour intégrer le projet dans une vision plus large.

La commission, qui estime que Griffintown est la pièce manquante dans la démarche de la SHM, recommande également d'entreprendre un processus de concertation auprès des différents organismes et groupes de citoyens actifs dans le milieu.

L'OCPM considère de plus que l'analyse patrimoniale réalisée par la SHM est nettement incomplète, notamment à l'égard du patrimoine bâti de Griffintown, qui constitue un des berceaux de l'industrialisation en Amérique du Nord.

« Le peu de cas des éléments et des entités patrimoniales laisse la commission perplexe quant à la volonté du promoteur de préserver et de mettre en valeur un passé pourtant riche, unique et distinctif aussi bien aux plans archéologique, historique que paysager », souligne le rapport.

« Dans sa forme même, le projet Quartier Bonaventure semble davantage répondre à une logique immobilière qu'à un souci de valoriser l'histoire du lieu », peut-on y lire.

# Fuites du budget

## Le PQ pourrait réclamer la démission du ministre Bachand

Le Parti québécois accuse le gouvernement Charest de « négligence », d'« incompétence » et de « se foutre des règles » pour ne pas avoir devancé le dépôt du budget 2010-2011 à l'Assemblée nationale malgré que son contenu ait fait l'objet d'importantes fuites. C'est une affaire qui pourrait coûter son poste au ministre des Finances, Raymond Bachand.



Des éléments du budget lu par le ministre Raymond Bachand mardi ont été révélés la veille par Jeff Fillion.

PHOTO REUTERS

Le leader parlementaire péquiste Stéphane Bédard ne décolerait pas mercredi de la légèreté avec laquelle les libéraux ont traité les révélations publiées par l'animateur de webradio Jeff Fillion. Lundi soir, celui-ci a divulgué en primeur, sur le réseau social Twitter, plusieurs mesures budgétaires de premier plan qui devaient n'être rendues publiques que mardi à 16 h.

« J'ai communiqué avec le leader du gouvernement à 21 h, lundi, pour lui dire que des informations circulaient et pour lui offrir de convoquer l'Assemblée nationale à la première heure, mardi matin, pour faire l'étude du budget avant l'ouverture des marchés financiers », a relaté M. Bédard, qui rappelle que le secret budgétaire est l'un des principes fondamentaux du parlementarisme de type britannique.

« Si l'information divulguée est vraie, t'as deux choses à faire : envoyer la police le plus rapidement possible, ce qui n'a pas été fait sur-le-champ, et ensuite convoquer l'Assemblée au plus vite, a-t-il ajouté. À l'évidence, soit on n'a pas procédé à la vérification, soit on est incompétent ou négligent parce

que les informations qui étaient mentionnées étaient à 100 % véridiques mais on n'a pas jugé bon de devancer le dépôt du budget. »

M. Bédard rappelle qu'en 1987, le ministère des Finances du Québec avait déposé son budget une semaine plus tôt que prévu après qu'une erreur chez l'imprimeur eut occasionné un bris de confidentialité. Plus récemment, le ministère des Finances du Canada a dû réécrire d'urgence deux pages de son budget après qu'un photographe eut réussi à capter l'image du livre ouvert lors d'un événement de presse, a-t-il soumis.

Le problème, en cas de fuite d'information, c'est que des spéculateurs utilisent l'information obtenue sur les mesures budgétaires pour réaliser des transactions avant des mouvements de prix. Par exemple, une entreprise de transport signera un contrat d'approvisionnement en essence à long terme si elle apprend à l'avance que le budget augmentera les taxes sur les produits pétroliers au cours des prochaines années.

### Reproches « juvéniles »

Interrogé à ce sujet mardi, le leader parlementaire libéral Jacques Dupuis a précisé avoir vérifié si les informations de l'animateur Fillion étaient « de nature à avantager des individus et, dans la négative, j'ai indiqué au leader de l'opposition officielle que nous allions prononcer le budget à l'heure prévue (mardi) ». Il a ajouté que les reproches « juvéniles » de M. Bédard ne visaient, en fait, qu'à « discréditer un excellent budget ».

M. Dupuis a précisé avoir contacté la Sûreté du Québec après sa conversation de lundi soir avec M. Bédard et qu'il avait eu, peu après minuit, l'assurance qu'une enquête avait été entreprise sur la fuite d'information.

Rappelons que Jeff Fillion avait des informations correctes à propos d'une hausse de 4 cents du prix de l'essence, d'une hausse supplémen-

taire de 1 % de la TVQ et d'une nouvelle contribution de 200 \$ à terme par adulte pour financer le système de santé.

Stéphane Bédard prévient qu'il suivra de près l'enquête policière et qu'il voudra en connaître les conclusions parce que si la fuite émane du ministère des Finances, « le ministre Raymond Bachand devra démissionner, c'est automatique ». Plus généralement, le leader péquiste estime qu'il y a « des

**« IL Y A DES LIMITES À ÊTRE INCOMPÉTENT ET À SE CROIRE AU-DESSUS DE TOUTES LES RÈGLES »  
- STÉPHANE BÉDARD**

limites à être incompétent et à se croire au-dessus de toutes les règles. Mais ces gens-là s'en foutent, un peu comme dans tous les dossiers qui traînent ».

# Production et distribution de cannabis

## Une policière de la SQ arrêtée

Une policière de la Sûreté du Québec a été arrêtée mercredi matin dans le cadre d'une vaste opération visant à démanteler un important réseau de production et de distribution de cannabis qui opérait principalement dans la région de la Vieille-Capitale.



Jessica Gareau, qui compte quatre ans d'expérience à la SQ, a été appréhendée à son domicile de Thetford Mines. La policière de 31 ans était déjà suspendue avec solde depuis septembre dernier, à la suite d'une enquête des membres des Affaires internes de ce corps de police qui lui reprochaient alors « des fréquentations qui ne respectaient pas le code d'éthique des policiers », nous a indiqué la porte-parole de la SQ, Ann Mathieu.

La femme, qui fera face à trois accusations, est soupçonnée notamment d'avoir consulté la Centrale du renseignement policier du Québec (CRPQ) et d'avoir fourni des données informatiques qui auraient été utilisées par les membres du réseau de trafiquants de cannabis démantelé mercredi matin et dont elle fréquenterait l'une des têtes dirigeantes, selon des informations qui circulent dans les médias.

« La suspension de cette policière en septembre dernier n'a pas empêché les enquêteurs de poursuivre leur travail », a ajouté Mme Mathieu.

Depuis son arrestation mercredi matin, la policière a été relevée de ses fonctions avec demi-solde. Outre l'accusation d'avoir fourni des informations aux présumés trafiquants, elle fait face à des accusations d'entrave et de possession de stupéfiants.

### Autosuffisants

La policière a été arrêtée en compagnie d'une quarantaine d'autres personnes dans le cadre d'une enquête baptisée Floraison et menée depuis un an par les membres de l'Escouade régionale mixte de lutte à la drogue de la région de Québec. Ils sont accusés de production et de possession de cannabis, de trafic et de complot pour trafic de cannabis et de recel.

Pendant plusieurs mois et mercredi matin, les policiers ont effectué des dizaines de perquisitions pour démanteler ce réseau qui produisait le cannabis dans les régions de Thetford Mines, de la Beauce et de Lotbinière, et qui distribuait la drogue à Québec et Montréal. Seulement mercredi matin, 125 policiers ont pris part à l'opération.

« Ce sont des gens qui étaient indépendants et qui n'étaient reliés à aucune organisation criminelle. Ils étaient autosuffisants en ce sens qu'ils produisaient eux-mêmes la drogue, depuis la bouture jusqu'à en faire la distribution et la vente », explique encore Ann Mathieu.

En tout, 46 personnes sont visées par un mandat d'arrestation. Depuis un an, les policiers ont démantelé 14 plantations et saisi près de 6 000 plants et 88 kilos de cannabis, 52 000 \$ en argent, cinq véhicules dont trois volés ainsi que des armes à feu.

### Six individus recherchés

Parmi les présumés principaux acteurs du réseau qui ont été arrêtés, on retrouve Patrick Madore, 38 ans de Thetford Mines, qui fréquenterait la policière Gareau, Charles Boisseau, 51 ans de Québec, Stéphane Marcoux, 43 ans de Saint-Sylvestre, et Geneviève Nappert, 33 ans, également de Saint-Sylvestre. Cette dernière aurait présumément agi comme courrier et aurait transporté de l'argent pour le compte du réseau.

Au moment de mettre ce texte en



Le chef présumé du réseau, Louis Saint-Hilaire (deuxième), et trois autres de ses acolytes, Charles Lefebvre, Christian Boissonneault-Turmel et Gilles Coulombe, sont toujours recherchés par la SQ. PHOTOS SQ

ligne, six individus étaient toujours recherchés, soit le chef présumé du réseau, Louis Saint-Hilaire, 31 ans, Gilles Coulombe, 60 ans et Fabrice Leroux, 25 ans tous deux de Thetford Mines, Christian Boissonneault-Turmel, 26 ans de Neuville, Joé

Gagné, 29 ans, de Sainte-Marie-de-Beauce, et Charles Lefebvre, 36 ans, de Saint-Jacques-de-Leeds.

Toute information permettant l'arrestation des suspects doit être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.





**Le grand patron de la Banque Nationale, Louis Vachon, juge virtuellement impossible que l'institution financière québécoise puisse un jour être l'objet d'une prise de contrôle hostile par un autre groupe.**



« Une offre d'achat hostile sur la banque, c'est de la finance-fiction », a-t-il déclaré lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la BNC qui se déroulait mercredi à Montréal.

Il répondait ainsi à une question d'une représentante du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), Louise Charette, qui soulignait que la Banque Nationale est la seule des six grandes banques canadiennes qui pourrait avoir un actionnaire majoritaire. La loi canadienne sur les banques plafonne à 20 % la propriété qu'un même actionnaire peut détenir dans les grandes banques canadiennes, sauf la Nationale, pour laquelle le seuil est à 65 %.

M. Vachon a souligné que les fusions de banques ne sont plus dans l'air du temps, surtout avec la crise financière que l'on vient de traverser et qui a mis en lumière les dangers inhérents aux institutions financières trop grosses.

### Groupe étranger

Il y a quelques années, l'ancien premier ministre du Québec Jacques Parizeau s'était inquiété de ce que la Banque Nationale puisse être l'objet d'une prise de contrôle. Il avait même déclaré que deux groupes, dont la Société Générale de France, y avaient songé mais que les projets n'avaient pas abouti.

Selon M. Vachon, une OPA hostile



est de la « finance-fiction » parce qu'il faudrait qu'elle obtienne l'autorisation non seulement de ses actionnaires, mais aussi des autorités réglementaires et des gouvernements, notamment celui du Québec, qui verrait probablement d'un mauvais œil que la seule banque dont le siège est au Québec soit dirigée d'ailleurs.

« Le scénario qui voudrait qu'on se fasse mettre dans la gorge une offre hostile, moi, je n'y crois pas », a-t-il ajouté en conférence de presse.

Il ne semble guère croire non plus à une fusion avec un groupe étranger. « La Banque Nationale est la seule grande banque au Québec. Les décisions se prennent ici, le siège social est à Montréal et les Québécois doivent en demeurer les maîtres. Un groupe étranger qui en prendrait le contrôle et déplacerait le siège social, ce serait très dommageable », a dit M. Vachon, en précisant qu'il s'exprimait en son nom personnel. Le président du conseil d'administration, Jean Douville, qui se trouvait à ses côtés à la conférence de presse, a affirmé que c'était également l'opinion du conseil.

### Propositions rejetées

Par ailleurs, le MÉDAC a échoué dans sa tentative de faire adopter deux propositions par les actionnaires.

La première voulait que le nombre de candidats à des postes au conseil d'administration soit supérieur au nombre de sièges, afin que

les actionnaires puissent exercer un réel choix. La proposition a été rejetée à 98,6 %.

La seconde demandait que dans le rapport annuel et la circulaire d'information, la direction dévoile le « ratio d'équité » entre la rémunération globale du chef de la direction et la moyenne des employés. Le MÉDAC juge les écarts salariaux excessifs, notant qu'une étude avait montré que les grands PDG aux États-Unis avaient gagné en

moyenne 262 fois le salaire annuel moyen des employés en 2005. Cette proposition a aussi été rejetée, mais par 91,9 % des voix.

Louis Vachon a obtenu en 2009 une rémunération totalisant 6,15 M\$, incluant salaire, prime, options d'achat d'actions et valeur du régime de retraite. Il s'est dit « très à l'aise » avec cette rémunération lorsque interrogé sur son ampleur.

## Skyservice Airlines cesse ses activités

**Skyservice Airlines met fin à ses activités dès aujourd'hui (mercredi) en raison de ses problèmes financiers. L'un de ses créanciers garantis a demandé la nomination du séquestre, ce qui lui a été accordé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario.**

**Marie-Ève Fournier**

fournierme@ruefrontenac.com

« Les récents changements au marché canadien du voyage

conjugés au niveau d'endettement de Skyservice Airlines ont fait en sorte que la société n'est plus en mesure de rentabiliser ses activités, explique-t-on dans un communiqué de presse.

L'arrêt des activités de la société entraîne l'annulation d'un vol aller-retour entre le Canada et la République dominicaine qui devait quitter le Canada mercredi.

Tous les autres vols en partance du Canada qui étaient à l'horaire pour le reste de la saison sont également annulés.



Ce n'est rien de moins que l'excellente formation new-yorkaise Interpol qui assurera la première partie lors des deux spectacles que U2 offrira à l'Hippodrome de Montréal, les 16 et 17 juillet, dans le cadre de sa tournée 360, a annoncé mercredi le promoteur Evenko.

## Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

Encore une fois, U2 offrira à ses fans de Montréal l'occasion de voir un groupe réputé de la scène musicale alternative, comme il l'a si souvent fait au cours de la dernière décennie

lors de ses passages au Québec.

En novembre 2005 au Centre Bell, c'était Arcade Fire qui avait précédé U2 sur les planches, lors des deux spectacles de la tournée *Vertigo*. Au mois de mai 2001, PJ Harvey avait fait de même pour les deux performances de la tournée *Elevation* présentées au Centre Molson, tandis que Garbage

était le groupe invité pour la supplémentaire du mois d'octobre.

Il resterait une poignée de billets d'admission générale disponibles pour les deux spectacles, en dépit des ventes monstres générées par ces concerts. On attend un total d'environ 160 000 personnes pour les deux spectacles prévus en plein air.

## Robert Montour se retire de V

**V perd son patron de la programmation. Après six années de travail à TQS et V, Robert Montour quitte son poste pour retourner à la production.**

## Caroline Roy

roy@ruefrontenac.com

V a annoncé la nouvelle mercredi après-midi. Robert Montour, vice-président, développement et contenu, quittera ses fonctions à la mi-mai. Cette décision a été prise d'un commun accord entre M. Montour et la direction de V.

« Je pars pour des raisons personnelles, dit M. Montour en entrevue à Rue Frontenac. Je prends d'abord des vacances. Je me construis un chalet dans le bois. Je ne sais pas quand je vais recommencer à travailler. Dans six mois ou un an. »

Après son congé, il veut retourner à la production télé.

D'abord producteur de la saison 2 de *Loft Story*, M. Montour a été re-

cruté en 2006 par la direction de TQS. Il est l'un des seuls patrons, liés à la programmation, qui sont toujours en fonction depuis que la chaîne a été rachetée en 2008 par Remstar, propriété de Maxime et Julien Rémillard.

Il a donc traversé la quasi-faillite de TQS, le déménagement de la station de la rue Saint-Jacques vers les bureaux de Remstar, puis la relance de la chaîne jusqu'au changement de nom V. « Relancer une station avec tout ce que ça comporte de négociations avec les producteurs, d'achats de séries et de remaniements de grille, c'est un peu épuisant. Mais je suis fier d'avoir contribué à la relance », avoue-t-il.

## Programmation instable

Ce dernier quitte V au moment où

la station semble toujours se chercher dans sa programmation. On apprend la semaine dernière que V ramènera la controversée télé-tirelire Call-TV à l'antenne dès lundi soir. De plus, le réseau tarde à renouveler son service de nouvelles.

L'émission de Mario Dumont a été écourtée de 30 minutes depuis les Jeux olympiques. Ajoutons que plusieurs séries américaines, dont l'excellente *30 Rock*, ont été interrompues l'hiver dernier sans raison.

Robert Montour soutient toutefois que la programmation de V est stable et enlignée. Sa décision n'a rien à voir avec une mésentente quelconque au sein de V sur la programmation, dit-il. « J'ai le goût de faire autre chose. C'est le moment. J'ai eu 46 ans, alors je me suis dit qu'il était temps de me payer quelques mois de vacances. »

Il souligne que la grille d'automne de V est complétée. « Il y aura des annonces sur de nouvelles émissions

The Flamings  
Lips au  
Métropolis  
le 7 juillet

Près de quatre ans après une performance inoubliable au Festival Osheaga, The Flaming Lips seront de retour à Montréal, le 7 juillet, pour une prestation au Métropolis.

## Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

Les billets seront en vente le jeudi 1<sup>er</sup> avril aux points de vente habituels : 40 \$ (plus frais de service) à l'avance, 45 \$ à la porte, le soir du spectacle.

Les Flaming Lips avaient offert toute une performance en septembre 2006, lors de la première édition du Festival Osheaga. On avait vu pas mal de choses ce soir-là : des images psychédélices sur les écrans, des effets pyrotechniques et des petits bonshommes déguisés.

Le clou de la soirée, au-delà de la musique des Lips, ce fut cette grosse boule translucide dans laquelle avait pris place Wayne Coyne pour se mouvoir au-dessus de la foule.

Dans les faits, Coyne reprenait l'initiative de Peter Gabriel de se mouvoir dans une bulle née quelques années plus tôt, mais Coyne fut assez fou pour aller « rouler » au-dessus des spectateurs au lieu de rester sur la scène. Revivez un bout de ce moment mémorable ici.

bientôt. »

Par voie de communiqué, Maxime Rémillard, président et chef de la direction de V, a indiqué que « Robert comprend et partage notre vision et a apporté une contribution importante à la naissance de V et à la redéfinition de notre programmation. Nous continuerons de collaborer avec lui au cours des prochaines années ».

En attendant de lui trouver un remplaçant, Lucie Quenneville (directrice des acquisitions) et Maxime Rémillard assureront l'intérim dès son départ.



La tension vient de monter d'un monter d'un autre cran chez le Canadien. Le Tricolore a échappé un match qu'il n'avait pas le droit de perdre, mercredi soir au Centre Bell, en s'inclinant 2 à 1 devant les Hurricanes de la Caroline.



Cette dure défaite repousse la troupe de Jacques Martin au huitième rang de l'Association de l'Est avec une avance de deux points seulement sur les surprenants Thrashers d'Atlanta, qui se portent mieux depuis le départ d'Ilya

Kovalchuk pour le New Jersey.

Le Canadien totalise 82 points tout comme les Bruins de Boston et les Flyers de Philadelphie, qui ont un match de plus à disputer.

Son prochain match l'opposera d'ailleurs aux Flyers, vendredi soir à Philadelphie.

#### Bon match de Cam Ward

Le Tricolore a bien joué au cours des deux premières périodes. Mais la solide performance du gardien Cam Ward, toujours à son mieux contre l'équipe montréalaise, a permis aux Hurricanes de demeurer dans le match.

Ward a fait face à 25 tirs au cours des 40 premières minutes de jeu.

Seul Marc-André Bergeron, avec son premier but en 19 matchs, est parvenu à le déjouer au cours d'une supériorité numérique.

Pendant ce temps, Carey Price ne recevait qu'une dizaine de lancers.

Les Hurricanes ont créé l'égalité au début du deuxième engagement lorsque Roman Hamrlik a entraîné la rondelle avec lui dans le filet après avoir accroché Brandon Sutter.

On a fait appel au juge vidéo qui



Eric Staal a déjoué Carey Price en troisième période pour donner la victoire aux Hurricanes.

PHOTO OLIVIER JEAN

a validé le but, la reprise démontrant que le disque avait traversé la ligne rouge avant que le filet ne soit soulevé de ses amarres sous le choc de la chute du vétéran défenseur.

#### Le vent tourne

Le momentum a changé de côté en troisième période.

Les Hurricanes ont pris les de-

vants lorsque Eric Staal s'est emparé d'un retour de lancer d'Erik Cole pour déjouer Price.

Le Canadien s'est mis à jouer nerveusement et sans cohérence, ne parvenant pas à remonter la pente.

Il devra maintenant commencer à miser sur l'aide d'autres équipes pour espérer s'en sortir.

Sortez vos chapelets !





PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

**Depuis que le ministre Raymond Bachand a déposé son budget-marteau mardi, tous les Québécois qui se rendent au boulot le matin le font un peu plus pour renflouer les coffres du gouvernement, et un peu moins pour assurer le bien-être de leur famille. Après avoir puisé des centaines, voire des milliers de dollars de plus dans votre portefeuille pour essayer des hausses de TVQ, de taxe sur l'essence, de taxe sur l'électricité, de contribution à la caisse santé et de droits de scolarité, aurez-vous encore le goût qu'on se serve de votre argent pour construire des amphithéâtres à des entreprises comme le Canadien de Montréal ou Quebecor ?**

À Laval, comme RueFrontenac.com l'annonçait en octobre dernier, on s'apprête à entreprendre la construction d'un complexe sportif de près de 100 millions de dollars qui accueillera notamment les Bulldogs de Hamilton, le club-école du Canadien de Montréal. Ce complexe ultramoderne abritera notamment trois patinoires : une de 250 places, une de 2 000 places et une autre de quelque 7 000 sièges pour accueillir les Bulldogs.

C'est évidemment la patinoire érigée pour le club-école du Canadien qui monopolisera le gros des dépenses reliées à ce projet, soit au moins 70 millions de dollars. Avec cet argent, Laval aurait pu construire cinq ou six autres arènes ou autres équipements sportifs de haute qualité qui auraient pu servir à la population. Mais le maire Vaillancourt et les gouvernements ont choisi de faire un cadeau de 70 millions à une

entreprise extrêmement rentable comme le Canadien.

Avec nos impôts, le Canadien (la famille Molson) pourra ainsi engranger encore davantage de profits en présentant encore plus de spectacles, puisque le taux d'occupation du Centre Bell est déjà l'un des plus élevés du monde.

Quand cette subvention de 100 millions de dollars a été annoncée il y a six mois, les politiciens de Laval, d'Ottawa et de Québec savaient déjà parfaitement dans quel état se trouvaient les finances publiques. Que fumaient-ils ? Dans quel monde vivaient-ils ? Sur quelle planète croyaient-ils avoir été élus ?

Depuis le dépôt du budget du gouvernement de Jean Charest mardi, nous sommes tous forcés de nous serrer la ceinture pour effacer une série de déficits provoqués par des dépenses débiles comme ce complexe qu'on

s'apprête à ériger à Laval pour accueillir un club de la Ligue américaine. Si le premier ministre avait un peu de respect pour les contribuables, il annulerait cette subvention sur-le-champ.

#### Et Québec ?

Et de Laval, transportons-nous maintenant à Québec, où le maire Régis Labeaume continue de réclamer que les gouvernements fédéral et provincial construisent un amphithéâtre de 400 millions de dollars dans sa ville afin qu'elle puisse à nouveau accueillir une équipe de la LNH.

Dans les faits, le maire demande aux contribuables québécois de déboursier des centaines de millions pour construire un amphithéâtre qui servira ensuite à pomper la majorité des dollars-loisirs disponibles dans sa région afin de permettre au propriétaire de l'équipe de hockey de faire des profits.

Et par le plus grand des hasards, la rumeur veut que le lobbying de Régis Labeaume auprès des gouvernements serve à préparer le terrain pour Quebecor et son sympathique président, Pierre Karl Péladeau. Quebecor a d'ailleurs déjà commandé des sondages afin d'évaluer l'intérêt de la population pour le retour d'une équipe de la LNH à Québec.

Pour les besoins de l'exercice, prenons donc l'exemple de Quebecor. Mais peu importe l'identité du futur locataire de l'amphithéâtre que réclame le maire Labeaume, le raisonnement serait exactement le même.

Quebecor, qui est en passant le pire employeur au Québec en matière de relations de travail, vient de boucler son exercice financier 2009 en affichant une croissance de près de 48 % de son bénéfice net, qui a atteint 277,7 M\$. Rien que ça.

Avez-vous envie que le gouvernement du Québec vous demande de priver vos enfants de vacances pour renflouer les coffres de l'État et qu'il se vire ensuite de bord pour construire un amphithéâtre de 400 millions à Pierre Karl Péladeau ?

Sans compter le fait que, avant de songer à construire un amphithéâtre pour Quebecor, il faudrait peut-être commencer par se rappeler que les Québécois (via la Caisse de dépôt) ont déjà investi 2,9 milliards de dollars dans cette entreprise en 2000 pour lui permettre de faire l'acquisition de Vidéotron. Et que nous n'avons toujours pas fini de subir les conséquences de cet investissement catastrophique, puisque l'investissement de la CDP a été rapidement dévalué à 1,8 milliard de dollars et qu'il a fallu près de 10 ans avant que la valeur du câblodistributeur finisse par se rapprocher du prix payé (5,3 milliards) pour l'acquérir au tournant du millénaire.

Le printemps dernier, l'ex-PDG de la Caisse Henri-Paul Rousseau déclarait en commission parlementaire : « Quand on me demande (si l'investissement dans Quebecor) a été payant : non. On n'a pas encore récupéré le montant initial qu'on avait mis. »

Il y a des limites à l'indécence. Ces projets loufoques d'amphithéâtres de Laval et de Québec financés par les gouvernements pour le bénéfice de l'entreprise privée doivent être jetés aux ordures. Et qu'on n'en reparle plus jamais !